CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC
(Sunset Route)
H. L. & T. R. R. & S. S. CO.
L. W. R. R.

Service double quotidien entre la Nouvelle-Orléans, El Paso, Tucson, Los Angeles et San Francisco.

SUNSET LIMITED

EXPRESS DE LA COTE DU PACIFIQUE

Ne la Nouvelle-Orléans tous les jours à 5 P. M. Chars de luxe, Chars Nationaux et Couchettes Tourist.

Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Houston sans changement.

BUREAU DES BILLETS,
Coin Carondelet et St Charles.
D. M. HOLLINGSWORTH,
Agent Français de Ville.
F. D. BROWN, A. G. P. A. et T. A.
No 317 rue Natchez

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE ET DEPART
EXPRESS LIMITES CHAQUE JOUR AVEC
CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Chattanooga, Knoxville, Lynchburg, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

SERVICE SANS CHANGEMENT.

Arrivée		Départ	
Express mail tous les jours	7:25 a m	Express mail tous les jours	8:10 p m
Express tous les jours	8:20 p m	Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	6:50 p m	Limited tous les jours	8:00 a m
Service de la Côte.			
Tous les jours excepté dim.	6:40 a m	Tous les jours excepté dim.	4:00 p m
Express dimanche	8:40 p m	Express dim.	7:40 a m

Billets pour le voyage des touristes, cartes de chambres et Couchettes. Bureau de billets de l'hôtel, au pied de la rue du Canal.

Pour services des chars vestibules limités à Nouvelle-Orléans à New-York et des trains exclusivement de Pullman heures sans rival quant à tous les points communicants. Pas de prix de fantaisie supplémentaires pour ce train. Un chef restaurant y est attaché ainsi que tout le reste en route.

Nous n'en a qui des chars dortoirs pour ce train sans changement.

JOHN E. HUGHES, Div. Pass. Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky.
Renseignements et billets à

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de la Nlle-Orléans	7.30 p m	9.10 a m	8.00 a m
Arrive à Meridian	1.20 a m	3.40 p m	1.20 p m
Part de Meridian	1.30 a m	3.45 p m	—
Arrive à Birmingham	3.40 a m	6.45 p m	—
Chattanooga	5.40 a m	10.30 p m	—
Lexington	6.15 p m	5.55 a m	—
Cincinnati	7.30 p m	9.15 a m	—
Dayton	8.50 p m	7.30 p m	—
Part de la Nlle-Orléans	7.30 p m	9.10 a m	—
Arrive à Chattanooga	9.40 a m	6.45 p m	—
Knoxville	1.10 p m	10.30 p m	—
Bristol	5.45 p m	5.55 a m	—
Washington	8.00 a m	9.15 a m	—
Philadelphie	10.15 a m	9.45 a m	—
New York	12.45 p m	12.00 a m	—

CHARS Restaurant, Coucher, Depuis la carte

No 4 Fan Américain Spécial, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires, quittera à 9.10 heures a. m. Ce train ayant des chars-dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et allant directement jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limited, quittera à 7.30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servent tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No 6 pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quitte à 4.30 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

L'excursion du dimanche quitte la Nouvelle-Orléans pour la Rivière aux Perles, Abita Springs, Covington, Mandeville et les points intermédiaires à 7.45 a. m.

No 6, les jours de semaine, fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington le samedi seulement.

No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les dimanches seulement.

J. P. WELLS, D. P. A. — R. B. SHELBY, G. P. A.
REG. H. SMITH, G. P. A. — R. J. ANDERSON, A. G. P. A.
Bureau — Nouvelle-Orléans, La.

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 48 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limited No 36		Mails Rapides No 26
Quitte la Nlle-Orléans	8.00 P. M.	9.30 A. M
Arrive à Atlanta	11.45 A. M.	11.50 P. M
Quitte "	12.00 midi	11.50 P. M
Arrive à Washington	8.05 A. M.	9.00 P. M
" Baltimore	9.50 A. M.	11.25 P. M
" Philadelphie	10.15 A. M.	9.45 A. M
" New York	12.45 P. M.	12.00 A. M
" Boston	8.30 P. M.	8.30 P. M

No 12 contient des chars-dortoirs Nouvelle-Orléans à Washington, sans changement, et des chars-restaurant Nouvelle-Orléans à Atlanta, sans changement.

No 26 contient des chars-dortoirs à Washington, sans changement, et des chars-restaurant.

Pour plus ample information et les Réserves de Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Common, Nouvelle-Orléans, La.
C. M. McMillan, Ass't Agent de Pass. et Billets.
H. F. Powers, Agent de Bagage de Passagers.
J. C. Ashcraft, Southwestern Pass. Agent.
E. H. Hardwick, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant du Trafic, Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Simple à Deux Étages.

Ce bien sera vendu à l'enchère publique, au rez-de-chaussée de la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le 18 novembre 1902, à midi.

Succession de Mme Laurel, épouse de Henry Palmer.

No 67,761—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 novembre 1902, à 11 heures A. M., sur les lieux, 2327 rue Laurel, entre les rues Prytanée et Philip, il sera vendu à l'enchère publique (en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902, et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, dans l'affaire ci-dessous intitulée, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour civile du District, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 camion pour coton, 1 hacquet (drag), 3 mulets, 2 jeux de harnais, 1 buggy, 1 lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
15 nov—15 16 22 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

MULETS, HAQUET (Drag), CAMION POUR COTON, HARNAIS, BUGGY, Meubles de Maison.

Succession de Henry Palmer
No 67,761—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 novembre 1902, à 11 heures A. M., sur les lieux, 2327 rue Laurel, entre les rues Prytanée et Philip, il sera vendu à l'enchère publique (en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902, et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, dans l'affaire ci-dessous intitulée, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour civile du District, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 camion pour coton, 1 hacquet (drag), 3 mulets, 2 jeux de harnais, 1 buggy, 1 lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
15 nov—15 16 22 30

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hanson City.

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902,

A midi.

Succession de Zillah Rondeau.

No 68,500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 15 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessous, les propriétés ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'îlet numéro trois (3) de la place Coliseum, lequel est borné par le Louisiana Boulevard, une allée et la rue Amélia, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan en couleur de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant, comme suit, à savoir: lesdits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coliseum et s'étendant en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Étant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1898, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts "X", folio 343.

Conditions—1/3 en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec liens de vendeur et privilèges, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902, payer pour les actes de vente pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.
18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 18

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frêt non réclamé.

Marchands, attention.

VENDREDI, le 21 novembre 1902, à 11 heures A. M., le soussigné va vendre à l'enchère publique, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, antérieurs la vente par les "Common Carriers" de tout frêt non réclamé et régulariser la disposition des produits, etc., au dépôt du frêt de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central sur la Levée, à la tête de la rue Calliope, pour le compte de qui cela peut concerner, les suivants, à savoir:

1. Grand lot de tonnelleries, 30 colis consistant de paquets, rouleaux, petits barils de boulons, balances Fairbanks, poulies et paquets contenant plusieurs articles trop nombreux pour être mentionnés, d'après l'inventaire enregistré dans notre bureau.

Conditions—Comptant, sans limite
W. H. FITZPATRICK,
Encanteur,
Bureau 824 rue Commune.
12 nov—12 16 21

Succession de Mme Ernest Marmen

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,486—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Ernest Marmen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.
THOMAS CORNELL, Greffier.
12 nov—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage.

Bâtisse en briques à deux étages, No 1416 rue Hyphrème, entre les rues Liberté et Hogard.

Ce bien sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

No 68,756—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902 et signé le 7 novembre 1902, par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Red Pavées, Howard, Ludgerton et Liberté, désigné par la lettre B sur un plan par B. Rodriguez, le 12 mars 1866, déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire, et mesurant 17 pieds 11 pouces et 5 1/12 lignes de face à la rue Pavées sur 106 pieds de profondeur, formant avec celui-ci et d'autres

Les améliorations sont désignées par le No 1416 rue Pavées, et comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant vestibules, 10 chambres, hydrant, etc.

Dans un voisinage où les propriétés augmentent en valeur et en placement payant.

Se louant $35 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance en billets à 1 et 2 ans, garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles et coutumières, les honoraires d'avoué, l'enregistrement, etc., 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 nov—2 9 15 22 30—déc 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Démunératifs double et simple,

ET LOTS POUR BATIR.

Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 214 rue White, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White (lisières rues Palmyre et Broad).

Succession de Mme Adeline C. Bonnet.

No 68,400 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 octobre 1902, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de ladite cour, Division C, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 37, borné par l'avenue Cleveland les rues Broad, White et Palmyre, laquelle lisière fait partie du lot 17, et laquelle est désignée par la lettre "A" sur un plan par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, daté le 25 août 1897, une copie duquel plan est annexé à un inventaire de la succession de Lawrence Bonnet, fait pardevant Charles J. Upton, notaire, le 26 août 1897 et lequel mesure, d'après ledit plan, 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 96 pieds 3 pouces et forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland et comprennent un cottage double en bois, contenant 5 chambres d'un côté, 2 chambres de l'autre côté, cisterne, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet 37 borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, mesurant 28 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue White sur 30 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, comme lot "B" laquelle dite portion de terre formait autrefois une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant original cement 30 pieds de face sur la rue Gouquet sur 124 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 2 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 37, borné par l'avenue Cleveland, les rues White, Palmyre et Palmyre, désigné par le No 18 et mesurant 28 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lequel est contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'îlet No 37, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, annexé à un acte pardevant M Gernon, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 124 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1902 au-dessus et en plus de son enchère et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G Spitzedan, notaire—pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers en plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux, représentés par des billets à revoyer souscrits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé payable en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de la date susdite jusqu'au paiement; l'acquéreur s'obligeant à payer 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela et devant conserver la propriété assurée et transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou billets jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir la mention des affiches, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et l'intérêt, aussi bien que les honoraires d'avocats, frais, primes d'assurances, etc., etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Carroll & Carroll, avocats.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Demeure désirable à deux étages en briques et en bois, 1736 rue Clio entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Marie Celden.

No 78,686 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 octobre 1902 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio, contenant 9 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Baronne, Carondelet et Erato, mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, aboutissant en partie sur une allée dans le fond dudit lot.

Près de tous agréments et à une marche facile du centre des affaires. Toutes les taxes sur la propriété sont payées jusqu'au 1er janvier 1903.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance du prix en un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, en plus de l'hypothèque et privilège de vendeur pour garantir le paiement des billets; dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ILET DE TERRE DE GRANDE VALEUR.

Dans le Septième District. Attention spéculateurs et marchands de demeures. Terrain élevé et bonne de rembl. Ce lot vendu en bloc ou divisé en lots à convenance des acquéreurs. Dans l'affaire de la succession de Michel Barne.

No 68,532—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division F.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Encans de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre daté et signé le 24 octobre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division F, dans l'affaire ci-dessous intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, au comptant et après décrits, à savoir:

Un lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, lot No 128 borné par des rues Lowerline, Hillary (maintenant Hyacinthe), Adams et Napoléon (maintenant Nixon), et mesurant deux cent soixante et un pieds un pouce et deux lignes de façade à la rue Hyacinthe et deux cent soixante pieds quatre pouces sur la rue Nixon sur environ trois cent six pieds de façade sur chacune des rues Adams et Lowerline, avec l'exception d'une portion commençant à une distance de quatre vingt pieds six pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Adams et Hyacinthe et mesurant trente et un pieds six pouces et six lignes sur la rue Adams sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds avec toute la boue en excavation du canal de rue Lowerline.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur, six pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection desdits billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1902 et les timbres du R. du R. U. et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer 10 0/0 le jour de la vente comme un dépôt pour lier la vente. Acte en notes de vente devant être passé pardevant L. A. Martinez, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 nov—2 9 16 23 30—déc—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple

Bien situé, No 322 rue Hillary, Septième District.

Avec grands terrains, etc.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme, prédécédée.

No 67,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune.—JEUDI 4 décembre 1902, a midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, lot No 128 borné par des rues Lowerline, Hyacinthe (maintenant Nixon), Adams et Napoléon (maintenant Nixon), et mesurant deux cent soixante et un pieds un pouce et deux lignes de façade à la rue Hyacinthe et deux cent soixante pieds quatre pouces sur la rue Nixon sur environ trois cent six pieds de façade sur chacune des rues Adams et Lowerline, avec l'exception d'une portion commençant à une distance de quatre vingt pieds six pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Adams et Hyacinthe et mesurant trente et un pieds six pouces et six lignes sur la rue Adams sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt pieds avec toute la boue en excavation du canal de rue Lowerline.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur, six pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection desdits billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Holden avocat pour le pétitionnaire.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme veuve John Smith.

No 68,118 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Encans de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 21 octobre 1902, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, désigné comme un certain lot dans un certain îlet No 5,285 dans Milneburg commençant au lac, ledit lot mesurant dix neuf pieds à la rue Colombus sur une profondeur de quatre vingt six pieds, borné par les rues Columbus, maintenant Washington, Champs-Elysées, Français et Frankford, acquis par ladite défunte Mme Veuve J. Smith par achat de Chas. Cavanac, ancien collecteur de douane pour le district inférieur de la Nouvelle-Orléans, Lne, d'après acte passé par devant Pierre Alphéme Rabenda, notaire, le 20me jour de janvier 1887. Enregistré dans la L. du R. des T. 124 fol. 531.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1902, faire un dépôt de 25 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple dans le Troisième District.

No 1414 rue Espagne.

Entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Florent Blumers et Blumerot.

No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 18 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessous intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, grande cour de côté et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. J. Tourné, architecte, daté le 7 août 1869 et déposé en l'étude de John G. Eustis, notaire en cette ville, comme plan No Un. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, cinq pouces de profondeur entre ligne parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant John Léger, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

SEUL SUR CONTENANCE

Cottages Double Démunératifs.

2847 et 2849 rue Constance, à l'encoignure de la rue Toledano et 1911 et 1913 rue Toledano, Succession de Mlle Mary O'Donnell.

No 67,636.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la dite Cour, Division A, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2825 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Prytanée, retiré de la banquette, sous une jolie barrière en fer, contenant galeries, vestibule, haut chambres, bains, cellier, hangar, citerne, etc. Le maison est construite hors des lignes du lot et a une grande cour sur le côté intérieur. Il est gentiment meublé. Le lot de terre est désigné par le No 28 sur un devis du même lot et d'autres lots par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 17 mai 1867, opposé pour référence à un acte pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 27 juin 1867, lequel dit lot mesurant 30 pieds 2 pouces 11 lignes de face à la rue Constance sur 150 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est désirable sont comme objet de rédaction en placement et est dans un des plus jolis voisinages de cette section de la ville, à proximité de tous les agréments désirables.

2° Le bien construit et démunératif cottage double en bois à un étage formant l'encoignure, Nos 2847 et 2849 rue Constance, à l'encoignure nord-ouest de la rue Toledano, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Octavia, Magazine, Toledano et Pleasant, contenant de chaque côté quatre chambres, cabinets, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage le 1er nov. 1902, par Edgar Pilié, voyer, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 56 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et finissant sur la rue Toledano, 56 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'entre ligne de côté vers la rue Pleasant, et 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Toledano. La propriété est en bon état, présente une attrayante apparence et elle est d'un placement démunératif.

3° Le joli cottage démunératif double en bois à un étage, Nos 1911 et 1913 rue Toledano, dans le même district et lot et contigu dans le fond à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis sus mentionné par Edgar Pilié et mesurant d'après ceux-ci 28 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, sur 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'entre ligne de côté vers la rue Constance, contigu au lot A ci-dessus mentionné, et 22 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'entre ligne de côté vers la rue Magazine, et 61 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Un placement démunératif et qui peut rapporter beaucoup.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, à payer cent honoraires d'avocats en cas de procès pour rendre la collection des billets les améliorations devant être conservés assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au décès et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant reçus à l'acquérant au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. J. Westin, notaire, aux frais des acquéreurs.

McClelkay & Benedict, avocats.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 11

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence Double,

No 2602 Rue St Louis, coin Dorgenois.

Succession de Augustin Français.

No 66,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 7 novembre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, désigné comme le lot No 26 de l'îlet No 48, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et la promenade Carondelet ou la rue St Louis, sur un plan de F. A. Tourné, daté le 15 mars 1864, déposé en l'étude de Antoine Dorticourt, notaire, comme plan No 74; lequel lot mesurant 30 pieds de face à la promenade Carondelet (rue St Louis) sur 108 pieds de profondeur et flagée sur la rue Dorgenois, désignelles deux rues ledit lot forme l'encoignure.

La rue St Louis est asphaltée et la propriété fait face au canal du vieux Basin.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Dericourt, notaire aux frais de l'acquéreur.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages centralement situé,

No 409 rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 68,676—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 2 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 31 octobre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir:

Le magasin et résidence centralement situé à deux étages en briques couvert en ardoises No 409 rue Bourbon, avec une grande arrière cour et une bâtisse détachée dans le fond, à deux étages, plus complètement décrit comme suit: un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 2 de l'îlet No 70 borné par les rues B